



PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL

<u>Date de la convocation:</u>		2 Octobre 2019
<u>Date d'affichage:</u>		2 Octobre 2019
<u>Nombre de membres:</u>	En exercice:	8
	Présents:	8
	Votants:	8

L'an deux mille dix-neuf, le huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Syndical s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alain MELIN, Président.

Étaient présents:

Mr. MELIN Alain, Président
Mme HOLLINGER Jacqueline
Mme JOUBEAUX-VERNIER Véronique
Mme POLLET Dorianne
Mr RINCHEVAL Alain
Mr MAUGAN Gilbert
Mr PRUVOT Patrice
Mme DULOT Karine

Étaient absent :

Mr OUVRARD Thierry, remplacé par Mme DULOT Karine

Secrétaire:

Mme PRUVOT Patrice a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Rentrée 2019
- Validation des effectifs du personnel de l'année 2019/2020
- Convention Conseil Générale (Transport scolaire)
- Point sur les travaux

Approbation du procès-verbal du Conseil Syndical du 19 Juin 2019

A l'unanimité, le Conseil Syndical approuve le procès-verbal.

Point Rentrée solaire 2019/2020 :

Effectifs enfants : 118 enfants

Répartition en 5 classes :

- Classe PS/MS de 22 élèves de Mme KOZLOFF
- Classe MS/GS de 22 élèves de Mme LEFLOCH
- Classe CP : 22 élèves de M. LOISEAU
- Classe CE1/CE2 : 20 élèves de Mme BIELLE GARNIER
- Classe CM1/CM2 : 32 élèves de Mme DESHAYES

Répartition des enfants par communes :

- Bellefontaine 48
- Jagny sous-bois 22
- Le Plessis Luzarches 13
- Lassy 22
- Autres communes 13 (dont 3 de la Maison des Champs)



PERSONNEL DU SIPEAF pour l'année 2019/2020, au 1er Septembre 2019 (9 Agents)

- o *Secrétariat/Direction* : - Mme DEROUFAIX Léa
- o *ATSEM* : - Mme COLLOT Céline
- o *Animation* : - Mme HARNOUN Emilie
- Mme MAZILLE Nadège
- Mme DELMOTTE Estelle
- Mme PARMENTELOT Djahida
- Mme COLLOT Simone
- Mme DESGRIPPES Sylvie
- Mme DELAY Sylvie

Pour mémoire :

- o *Bénévole travaux* : - M. BUFFET Alain
- o *Agent de propreté* : - Mme MOREAU Brigitte

3 embauches

Moyenne sur le mois de Septembre des Effectifs de fréquentation des accueils :

- Cantine (11h45-13h30) 91 enfants en moyenne 7 personnes
- Accueil du matin (7h-8h45) 22 enfants en moyenne 2 animatrices
- Accueil du soir (16h30 – 19h) 33 enfants en moyenne 3 animatrices
- Accueil Mercredi (7h-19h) 18 enfants en moyenne 4 animatrices
(Les prévisions étaient de 16 enfants)

Transports :

Plusieurs incidents se sont produits. Un point sera fait avec la société PNA

Délibération n° 2019- 010

TABLEAU DES EFFECTIFS 2019/2020

CADRES ou EMPLOIS	CATEG.	EMPLOIS EXISTANTS	EMPLOIS DERNIEREMENT CREEES	EMPLOIS SUPPRIMES	EFFECTIFS POURVUS	dont TEMPS NON COMPLETS
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Adjoint administratif 2ème classe	C	1	1	1	1	0
FILIERE TECHNIQUE						
Adjoint technique 2ème classe titulaire	C	1	0	0	1	0
Adjoint technique 2ème classe non titulaire	C	2	0		2	2
FILIERE ANIMATION						
Adjoint d'animation 2ème classe titulaire	C	1			1	1
Adjoint d'animation 2ème classe non titulaire	C	2	2	0	4	4
total		7	2	1	9	7

Il est proposé la création de deux postes d'adjoint d'animation 2ème classe à temps non complet.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**, des membres présents ou représentés

Approuve le tableau des effectifs pour l'année 2019/2020.

Délibération n° 2019- 011

CONVENTION RELATIVE AUX AIDES ACCORDEES AU SIPEAF POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

L'école Alain Fournier étant un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), le département du Val d'Oise prend en charge à 100% la participation des familles pour la campagne scolaire 2019/2020, soit 107€ par élève.

Une convention, ayant pour objet d'établir le mode de versement de la compensation de la gratuité accordée au SIPEAF, doit être signé entre le département du Val d'Oise et le SIPEAF.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**, des membres présents ou représentés

Autorise le président a signé la convention.

POINT SUR LES TRAVAUX :

Projet d'extension / Rénovation de l'école Alain Fournier :

Nous sommes dans l'attente du passage en commission pour l'obtention des subventions au titre d'un contrat rural (commission le 20 novembre 2019 pour la région IdF, commission le 9 décembre pour le département).

Nous sommes dans l'obligation d'attendre la décision pour pouvoir lancer les travaux.

Le planning se trouve donc impacter. Une fin complète des travaux est donc à prévoir pour l'été 2021.

Les contrats de prêt avec la Caisse d'épargne ont été signés :

- Prêt de 610 000€ sur le long terme : taux fixe de 1,34%, durée 24 ans
- Prêt de 330 000€ court terme, attente remboursement TVA, taux de ,30%

Le prêt de 300 000€ a été versé au SIPEAF.

Rénovation de l'entrée de la garderie et des logements :

Une partie de ces travaux est financée par la DETR 2018 :

- Montant subventionnable 14 277€ ht
- Taux de 35% (montant subvention maxi de 4997€)

Trois sociétés ont été consulté. Il est proposé de retenir la société PEINTUROL avec l'options carrelage et la rénovation des deux petites pièces (dortoir pour la garderie)

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question soulevée, la séance est close à 21h30.

Le Président,
Alain MELIN



APPROBATION DU PROCES VERBAL:

Mr MELIN Alain	Mme JOUBEAUX-VERNIER Véronique
Mme HOLLINGER Jacqueline	Mr BUFFET Alain
Mr MAUGAN Gilbert	Mme FERRACHAT Sébastien
Mr PRUVOT Patrice	Mr OUVRARD Thierry